

Communiqué
Le 31 Décembre 2014

GRAINES VOLTZ AUGMENTE SA PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE LES GAZONS DE FRANCE

Graines Voltz S.A. annonce la signature d'un acte d'acquisition de 30% des titres de la société Les Gazon de France (LGDF), en complément des 20% déjà détenus par le groupe et acquis le 1^{er} octobre 2013 .

Serge Voltz, Président Directeur Général et fondateur de Graines Voltz S.A. indique que cette acquisition permettra de renforcer la présence au sein du capital de LGDF en montant à 50% du capital.

LGDF poursuit son activité avec son équipe actuelle.

L'acquisition va être réalisée le 1^{er} janvier 2015

Les prochaines publications de Graines Voltz sont :

- Communiqué de presse annuel : à l'issue du Conseil d'Administration du 28 janvier 2015 arrêtant les comptes annuels 2014
- Rapport annuel du groupe : avant le 31 janvier 2015

Données sur les sociétés

Graines Voltz S.A. dont le siège social est à Colmar, créée en 1985, est spécialisée dans la distribution de semences florales et potagères, de jeunes plants à destination des horticulteurs, des maraîchers et des collectivités. La société est le premier distributeur indépendant en France.

Le groupe Graines Voltz a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 83 millions d'euros lors de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Site internet : www.grainevoltz.com

Les Gazon de France qui appartiendra conjointement au groupe RAGT Semences (Rodez 12) et à Graines Voltz S.A. est un distributeur de semences de gazon et de fournitures horticoles basé à Vert Saint Denis (77). La société a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 5.5 millions d'euros en 2014 et emploie 16 salariés.

Pour plus d'informations, contacter :

Serge Voltz - Président Directeur Général Graines Voltz SA, +33 (0) 3 89 20 18 19

René Richert - Directeur Général Les Gazon de France SAS, +33 (0) 6 09 69 53 84